

Comptes annuels IFRS pour Altamir Amboise
--

1. Etat du résultat global

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	31 décembre 2011 12 mois	31 décembre 2010 12 mois
Variations de juste valeur du portefeuille		-25 861 232	6 486 350
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	<i>5.11</i>	42 725 890	20 894 982
Autres revenus du portefeuille	<i>5.12</i>	19 553 014	8 973 568
Résultat du portefeuille de participations		36 417 672	36 354 900
Achats et autres charges externes	<i>5.13</i>	-11 390 925	-8 910 344
Impôts, taxes et versements assimilés		-1 588 254	-138 234
Autres produits		0	0
Autres charges		0	0
Résultat opérationnel brut		23 438 494	27 306 322
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	<i>5.10</i>	-5 332 111	-5 066 507
Résultat opérationnel net		18 106 382	22 239 815
Produits des placements de trésorerie		631 910	162 762
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		138 950	138
Intérêts, produits et charges assimilés		-22	-4 205
Autres charges financières		-102 695	-2 053 330
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires		18 774 526	20 345 180
Résultat par action	<i>5.15</i>	0,51	0,56
Résultat par action dilué	<i>5.15</i>	0,51	0,56

La société n'a pas d'éléments de produits et de charges qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat et qui impacteraient l'état du résultat global.

2. Etat de situation financière*(en euros)**Note* 31 décembre 2011 31 décembre 2010**ACTIFS NON COURANTS**

Immobilisations incorporelles		0	0
Portefeuille d'investissement	5.7	321 224 069	405 429 578
Autres actifs financiers		192 811	285 575
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		321 416 880	405 715 153

ACTIFS COURANTS

Créances diverses		5 687 447	182 958
Autres actifs financiers courants		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	133 636 326	30 650 481
TOTAL ACTIFS COURANTS		139 323 773	30 833 439
TOTAL ACTIF		460 740 653	436 548 592

CAPITAUX PROPRES

Capital	5.9	219 259 626	219 259 626
Primes		102 492 980	102 492 980
Réserves		101 284 922	81 034 443
Résultat de l'exercice		18 774 526	20 345 180
TOTAL CAPITAUX PROPRES		441 812 054	423 132 229

PART REVENANT AUX COMMANDITES ET

PORTEURS D'ACTION B	5.10	16 799 099	11 466 988
Provisions		161 627	1 634 566
AUTRES PASSIFS NON COURANTS		161 627	1 634 566
Dettes financières diverses		52 041	14 993
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		220 217	298 154
Autres dettes		1 695 614	1 662
AUTRES PASSIFS COURANTS		1 967 872	314 809
TOTAL PASSIF		460 740 653	436 548 592

3. Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>(en euros)</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2009	219 259 626	102 492 980	-325 873	36 508 194	44 673 772	402 608 699
Résultat de la période					20 345 180	20 345 180
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	20 345 180	20 345 180
Opérations sur actions propres			99 234	81 753	-2 645	178 342
Affectation du résultat				44 671 126	-44 671 126	0
						0
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2010	219 259 626	102 492 980	-226 639	81 261 082	20 345 180	423 132 229

VARIATION CAPITAUX PROPRES CONSO IFRS - ALTAMIR AMBOISE

<i>(en euros)</i>	Capital social	Prime	Actions propres	Réserves	Résultat de l'exercice	TOTAL
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2010	219 259 626	102 492 980	-226 639	81 261 082	20 345 180	423 132 229
Résultat de la période					18 774 526	18 774 526
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	0	0	0	0	18 774 526	18 774 526
Opérations sur actions propres			-81 151	-11 614	0	-92 765
Résultat Apax France VIII-B années précédentes				-1 936	0	-1 936
Affectation du résultat				20 345 180	-20 345 180	0
CAPITAUX PROPRES 31 décembre 2011	219 259 626	102 492 980	-307 790	101 592 712	18 774 526	441 812 055

4. Tableau des flux de trésorerie

Altamir Amboise – Comptes annuels au 31 décembre 2011 établis sous le référentiel IFRS

<i>(en euros)</i>	<i>Note</i>	31 décembre 2011 12 mois	31 décembre 2010 12 mois
Acquisitions de participations Altamir Amboise		-18 854 589	-59 118 340
Acquisitions de participations Ahau 30		0	-2 386 671
Acquisitions de participations Apax France VIII-B		-47 192 885	0
Acquisitions de participations Parts C Ahau 30		-825 000	0
Octroi de comptes courants aux sociétés du portefeuille		-26 503 121	-4 936 705
Remboursement de comptes courants aux sociétés du portefeuille		23 964 722	1 490 652
Cessions de participations		165 384 138	108 704 943
Cessions de titres		0	27 001 494
Cession de titres en portage		0	0
Distribution		-698 145	-32 333 470
Intérêts et autres produits du portefeuille encaissés		15 152 555	8 593 409
Dividendes encaissés		4 400 459	380 159
Charges opérationnelles		-12 860 469	-10 112 008
Produits de placements encaissés		770 860	162 900
Flux de trésorerie opérationnels		102 738 528	37 446 363
Dividendes versés aux actionnaires A			
Augmentation de capital (nette de frais d'émission)			
Emission de parts Ahau 30			
Cession de parts Ahau30			
Crédit vendeur Ahau 30			928 683
Appel de fonds Apax France VIII-B		51 641	
Opérations sur actions propres			
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B			
Variation du découvert bancaire			-8 380 358
Flux de trésorerie de financement		51 641	-7 451 675
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		102 790 169	29 994 696
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture *	5.8	30 846 157	655 784
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5.8	133 636 326	30 650 481

* Au 31/12/11, la trésorerie d'ouverture comprend la trésorerie d'Apax France VIII-B

5. Notes annexes aux états financiers établis sous le référentiel IFRS

5.1 Entité présentant les états financiers

Altamir Amboise présente des comptes consolidés intégrant le FCPR Ahau 30 et le FCPR Apax France VIII-B. Altamir Amboise (la « Société ») est une société en commandite par actions (SCA) régie par les articles L 226.1 à L 226.14 du Code de Commerce. Elle a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés. La Société a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque (SCR) à compter de l'exercice 1996.

La Société est domiciliée en France. Le siège social est situé 45 avenue Kléber, 75016 Paris.

5.2 Base de préparation

a) Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés annuels d'Altamir Amboise au 31 décembre 2011 sont établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les principes comptables utilisés pour la préparation des états financiers consolidés annuels sont identiques à ceux retenus pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2010.

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Ils ont été arrêtés par le Gérant le 14 février 2012.

b) Bases d'évaluation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont préparés sur la base d'une évaluation à la juste valeur des éléments suivants :

- les instruments financiers pour lesquels la Société a choisi l'option juste valeur par résultat, en application des dispositions d'IAS 28 et IAS 31 pour les sociétés de capital risque dont l'objet est de détenir un portefeuille de titres de participations dont la cession à court ou moyen terme est prévisible,
- les instruments financiers dérivés,
- les montants revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B.

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont examinées en note 5.4.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers établis sous le référentiel IFRS sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont décrites dans la note 5.4 sur la détermination de la juste valeur.

e) Hypothèses-clés

La continuité d'exploitation se fonde sur des hypothèses-clés dont la disponibilité de trésorerie suffisante jusqu'au 31 décembre 2012. La Société détient des lignes de crédit à hauteur de €21M et dispose d'une trésorerie positive de €33.6M au 31 décembre 2011. Aucune ligne de crédit n'a été utilisée à la clôture. Rappelons qu'en tant que SCR, l'endettement d'Altamir Amboise est limité à 10% de la situation nette comptable, soit à un montant de €39.4M au 31 décembre 2011.

5.3 Principales méthodes comptables

5.3.1 Méthodes de consolidation des titres de participation

Au 31 décembre 2011, il existe une situation de contrôle exclusif du FCPR Apax France VIII-B dont Altamir Amboise détient plus de 50% des parts.

Par application de IAS 27, Apax France VIII-B est consolidé suivant la méthode de l'intégration globale.

S'agissant des participations dans lesquelles le pourcentage de contrôle détenu par Altamir Amboise est compris entre 20% et 50%, Altamir Amboise ne dispose pas de représentant dans l'organe exécutif de la société et de ce fait n'est pas en situation de partage du contrôle de son activité économique. Par conséquent, toutes les participations dont le pourcentage de contrôle est compris entre 20% et 50% sont réputées être sous influence notable.

Par ailleurs, l'ensemble des participations sous influence notable ou contrôlées conjointement est exclu du périmètre de consolidation par application de l'option offerte par les normes IAS 28 et IAS 31 tels que prévu pour les organismes de capital-risque. Ainsi Altamir Amboise a désigné, dès leur comptabilisation initiale, l'ensemble de ces participations comme étant à leur juste valeur avec variation en résultat.

5.3.2 Autres méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers établis sous le référentiel IFRS.

(a) Valorisation du portefeuille :

- *Instruments de capitaux propres*

La Société a retenu l'option juste valeur par compte de résultat prévue par la norme IAS 39, comme principe de valorisation des instruments de capitaux propres des sociétés sur lesquelles elle n'exerce aucune influence notable. En effet, le suivi de la performance et la gestion de ces titres sont réalisés sur la base de la juste valeur. Dans les cas où la Société exerce une influence notable, l'option de comptabilisation à la juste valeur par résultat prévue par la norme IAS 28 pour les sociétés de capital risque est également retenue.

En application de l'option juste valeur, les instruments financiers détenus sont valorisés à leur juste valeur à l'actif du bilan, les variations de juste valeur positives et négatives étant enregistrées dans le résultat de la période.

Les principes de détermination de la juste valeur sont détaillés en note 5.4.

- *Instruments en titres hybrides*

Dans le cadre de ses prises de participation, Altamir Amboise peut être amené à souscrire à des instruments hybrides, tels que des obligations convertibles en actions et des obligations remboursables en actions. Pour ce type d'instruments comportant des dérivés incorporés, Altamir Amboise a opté pour une comptabilisation à la juste valeur par résultat conformément à IAS 39. A chaque arrêté comptable, les instruments hybrides détenus sont réévalués à la juste valeur et les variations de juste valeur (positives ou négatives) impactent le compte de résultat.

Les intérêts courus n'ayant pas vocation à être payés à Altamir Amboise sont dépréciés à 100 % et sont inclus dans la valorisation des titres.

Ces instruments hybrides sont présentés au bilan au sein de la rubrique « Portefeuille d'investissement » et l'impact des variations de juste valeur est présenté sur la ligne « Variations de juste valeur » au sein du compte de résultat.

- *Instruments dérivés*

En application d'IAS 39, les instruments du type bons de souscription d'actions sont qualifiés de dérivés et valorisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur positives et négatives sont enregistrées dans le résultat de la période. La juste valeur est déterminée notamment sur la base de la valeur intrinsèque de l'option de conversion, à partir du prix des actions sous-jacentes estimé à la date de clôture.

- *Prêts et créances*

En application d'IAS 39, ces investissements sont classés comptablement en « prêts et créances » et valorisés au coût amorti. Les produits d'intérêts y afférant sont rattachés au résultat de la période suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

(b) Endettement et capitaux propres

La Société a émis des actions B qui donnent accès à leurs détenteurs à un dividende prioritaire (« carried interest ») égal à 18% du résultat net comptable retraité des produits de placement et des reports à nouveau négatifs. Par ailleurs, une somme égale à 2%, calculée sur la même base, est due à l'associé commandité.

La rémunération des actionnaires B et de l'associé commandité est due dès la constatation d'un profit net retraité. La rémunération de ces parts, ainsi que les parts elles-mêmes, sont considérées comme des dettes, en application des critères d'analyse d'IAS 32.

En application des statuts, la rémunération due aux porteurs d'actions B et à l'associé commandité est calculée en tenant compte des plus et moins values latentes et est comptabilisée en résultat. La dette est constatée et figure au passif à la clôture.

La Société a émis des bons de souscription d'actions B.

Les bons de souscription en actions B (BSA B) donnent à leur détenteur le droit de souscrire à une action B de la Société pour un BSA B détenu et pour un prix de souscription égal à 10 € Ces BSA B permettent au

gérant, seul détenteur, de modifier la répartition des actions B entre les membres des équipes de gestion. Du point de vue de l'émetteur Altamir Amboise, la valeur des BSA B n'est donc pas dépendante de la valeur des actions B et doit être maintenue en IFRS pour leur prix de souscription. Les BSA B sont enregistrés en dettes non courantes au bilan.

Enfin, selon IAS 32, les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

(c) Equivalents de trésorerie et autres placements court terme

Les excédents de trésorerie de la Société, lorsqu'ils existent, sont investis sous forme de parts de SICAV monétaires euro, BMTN et dépôts à terme qui répondent à la définition des équivalents de trésorerie selon IAS 7 (facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, capital et intérêts minimum garantis). La Société a par ailleurs retenu comme principe de valorisation de ce portefeuille l'option juste valeur prévue par la norme IAS 39. Les plus ou moins values latentes à la clôture sont donc enregistrées en résultat de la période.

(d) Régime fiscal

La Société a opté pour le statut fiscal des sociétés de capital risque au 1^{er} janvier 1996. Elle est exonérée d'impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun impôt différé n'est constaté dans les comptes. La Société ne récupère pas la TVA. La TVA non déductible est comptabilisée au compte de résultat.

(e) Information sectorielle

La Société exerce exclusivement l'activité de capital investissement et investit principalement en zone euro.

5.4 Détermination de la juste valeur

Les principes de valorisation en juste valeur retenus sont conformes aux normes IFRS :

Titres classés en catégorie 1

Il s'agit des sociétés dont les titres sont admis sur un marché règlementé (« cotées »).

Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de bourse sans décote. Pour les titres cotés faisant l'objet d'une limitation provisoire de cession contractuelle (clause de « lock up » ou séquestre), la juste valeur retenue peut toutefois être différente du dernier prix coté afin de tenir compte de cette clause dans la valorisation du titre. Ces incidences des clauses de « lock up » sont considérées comme une composante de la valeur des titres.

Titres classés en catégorie 2

Il s'agit de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché règlementé (« non cotées »), mais dont la valorisation se réfère à des comparables de titres cotés ou de transactions récentes :

Dans la généralité des investissements en développement et en LBO, dès lors qu'une société a été (i) en portefeuille depuis au moins 12 mois, (ii) bénéficiaire pendant deux exercices consécutifs et que (iii) sa capacité bénéficiaire est susceptible d'être récurrente, la participation peut être valorisée sur la base de comparables de valeurs cotées. Une décote de négociabilité est appliquée à l'évaluation ainsi obtenue,

pouvant aller jusqu'à 30%, fonction de la capacité d'Apax Partners à organiser la cession de l'entreprise. La décote de négociabilité permet d'aboutir à un prix offert (bid price).

Titres classés en catégorie 3

Il s'agit également de sociétés dont les titres ne sont pas admis sur un marché réglementé (« non cotées »).

Cette catégorie inclut 3 méthodes de valorisation :

- Acquisitions récentes, en principe jusqu'à 12 mois : les titres sont maintenus au prix de revient.

Certaines situations spécifiques peuvent amener le gérant à réévaluer ou dévaluer certains investissements au cours des 12 premiers mois.

- Opérations de capital risque ou opérations de capital développement voire de certains LBO : prix du dernier tour de financement ayant fait intervenir un tiers pour un montant significatif. Le dernier tour peut être celui au cours duquel les entités Apax sont intervenues. Le prix du dernier tour de financement, utilisé pour la détermination de la juste valeur de l'investissement est conservé aussi longtemps qu'il n'y a pas de changement majeur dans les facteurs d'appréciation de la juste valeur. La recherche d'indices de modification des facteurs d'appréciation inclut la constatation de l'insuffisance de trésorerie pour faire face aux échéances jusqu'à l'organisation planifiée d'un nouveau tour de financement.

Le prix du dernier tour de financement pour les opérations de capital risque ou de capital développement avec décote en fonction des facteurs de risques.

Ce prix est ajusté à la baisse de 25% à 100% selon les facteurs de risques reconnus tels que retard sur leur plan de marche ou difficultés de trésorerie.

- 25% : vise à signaler un problème pour la société, mais l'investissement n'est pas en danger ;
- 50% : vise à signaler un risque de perte d'une fraction de l'investissement ;
- 100% : vise à signaler un risque de perte de l'intégralité de l'investissement.
- Des taux intermédiaires (75%, 90%) peuvent être appliqués en fonction de la gravité de la situation et de la probabilité de perte d'une partie significative de l'investissement.

Cette sous-catégorie inclut également les sociétés en phase de négociation de sortie. Le prix de cession peut être retenu à la clôture d'une période semestrielle, si l'état d'avancement du projet laisse apparaître une forte probabilité de réussite à court terme et que le prix de cession est connu de manière suffisamment précise. Un taux de risque est appliqué au prix retenu en fonction de l'engagement plus ou moins ferme de l'acquéreur et de la variation possible du prix final.

Sont également incluses les participations valorisées à un montant forfaitaire.

- Utilisation de la méthode du discounted cashflow pour des situations où aucune autre méthode n'est applicable.

5.5 Evénements importants de la période

5.5.1 FCPR Apax France VIII-B

Depuis le début de l'année 2011, Altamir Amboise a mis en œuvre les nouvelles modalités d'investissement auprès des fonds Apax Partners. La société investit désormais directement dans le Fonds Apax France VIII au travers d'un FCPR Apax France VIII-B qui lui est dédié, et non plus en co-investissement avec les Fonds comme précédemment.

5.5.2 FCPR Ahau 30

Compte tenu de la cession de trois sociétés sur quatre du portefeuille du FCPR Ahau 30 et du niveau de trésorerie dont disposait Altamir Amboise, la Gérance a trouvé un accord avec les investisseurs pour dissoudre Ahau 30 et racheter les parts qu'ils détenaient dans le FCPR. Depuis la dissolution en octobre 2011, Altamir Amboise détient à nouveau en direct les titres InfoPro Communications qui avaient été apportés à Ahau 30. Au cours de l'année 2011, Ahau 30 a distribué €98K aux investisseurs du FCPR (hors Altamir Amboise).

5.5.3 Investissements et cessions

Au cours de l'année 2011, Altamir Amboise a investi et engagé €1.8M principalement dans les sociétés Vocalcom, Amplitude, Numéricable par l'intermédiaire d'Apax France VIII-B et des investissements complémentaires notamment dans Altrafin, Financière Hélios et Itefin.

La Société a réalisé €188.7M de cessions revenus inclus, dont neuf cessions totales (Outremer Telecom, Prosodie, Vizada, Rue du Commerce, Cegid, Corevalve – complément de prix, Hubwoo, Evotec et Finalliance), des cessions partielles (l'activité espagnole Capiro, Hybrigenics et Odyfinance). Par ailleurs, la société a encaissé €1.8M de revenus non relatifs à des cessions.

5.5.4 Autres évènements

En 2009, comme la plupart des SCR (Société de Capital Risque), Altamir Amboise avait fait l'objet d'un redressement au titre de la taxe professionnelle de €1.2M, entièrement provisionné pour les années 2006-2007. La Société a entamé une procédure de recours en 2009 et demeure en 2011. Cependant durant l'année 2011, afin d'éviter l'accroissement des pénalités de retard, la Société a décidé de payer son redressement pour un montant de €1.3M soit €1M de principal et €0.3M de majorations et intérêts de retard.

De plus, la Société a été redressée au titre des exercices 2008 et 2009. Le montant en principal se monte à €136K et les intérêts et pénalités à la date du redressement à €26K.

5.5.5 Evènements intervenus depuis le 31 décembre 2011

Le solde des titres de la société Hybrigenics a été vendu pour un montant total de €16K net de frais. La société a augmenté ses lignes de crédit de €5M, passant ainsi à €26M.

5.6 Détail des instruments financiers dans l'état de situation financière et dans l'état du résultat global.

5.6.1

(a) Etat de situation financière

	Juste valeur par compte de résultat		31 décembre 2011			Total
	Prêts et créances	Dettes financières / Trésorerie au coût	Instruments non financiers	Prêts et créances	Dettes financières / Trésorerie au coût	
(euros)	Sur option	Dérivés				
ACTIF						
Immobilisations incorporelles						
Portefeuille d'investissements (1)	253 865 790	11 196 548	56 161 731			321 224 069
Autres actifs financiers			192 811			192 811
Total actifs non courants	253 865 790	11 196 548	56 354 542	0	0	321 416 880
Créances diverses					5 687 447	5 687 447
Autres actifs financiers courants						0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	77 450 823			56 185 503		133 636 326
Actifs non courants détenus en vue de la vente						0
Dérivés						0
Total actifs courants	77 450 823	0	0	56 185 503	5 687 447	139 323 773
Total Actif	331 316 613	11 196 548	56 354 542	56 185 503	5 687 447	460 740 653
PASSIF						
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	16 795 375	0	0	3 724	0	16 799 099
Provision					161 627	161 627
Autres passifs non courants	0	0	0	0	161 627	161 627
Dettes financières diverses				52 041		52 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				220 217		220 217
Autres dettes				1 695 614		1 695 614
Autres passifs courants	0	0	0	1 967 872	0	1 967 872
Total Passif	16 795 375	0	0	1 971 596	161 627	18 928 599
<i>Portefeuille d'investissements (1)</i>						
<i>niveau 1 - coté sur un marché actif</i>	49 914 703					
<i>niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables</i>	177 683 805					
<i>niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables</i>	93 625 561					

Altamir Amboise – Comptes annuels au 31 décembre 2011 établis sous le référentiel IFRS

(euros)	31 décembre 2010					Total
	Juste valeur par compte de Sur option	Dérivés	Prêts et créances	Dettes financières /	Instruments non financiers	
ACTIF						
Immobilisations incorporelles						
Portefeuille d'investissements (1)	331 322 180	17 915 771	56 191 627			405 429 578
Autres actifs financiers			285 575			285 575
Total actifs non courants	331 322 180	17 915 771	56 477 202	0	0	405 715 153
Créances diverses					182 958	182 958
Autres actifs financiers courants						0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 594 473			56 008		30 650 481
Actifs non courants détenus en vue de la vente						0
Dérivés						0
Total actifs courants	30 594 473	0	0	56 008	182 958	30 833 439
Total Actif	361 916 653	17 915 771	56 477 202	56 008	182 958	436 548 592
PASSIF						
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	11 463 264	0	0	3 724	0	11 466 988
Bons de souscription d'actions - part non courante						0
Provision					1 634 566	1 634 566
Autres passifs non courants	0	0	0	0	1 634 566	1 634 566
Dettes financières diverses				14 993		14 993
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				298 154		298 154
Autres dettes				1 662		1 662
Autres passifs courants	0	0	0	314 809	0	314 809
Total Passif	11 463 264	0	0	318 533	1 634 566	13 416 363
<i>Portefeuille d'investissements (1)</i>						
<i>niveau 1 - coté sur un marché actif</i>	80 821 452					
<i>niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables</i>	279 083 462					
<i>niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables</i>	45 524 664					

(b) *Etat du résultat global*

Altamir Amboise – Comptes annuels au 31 décembre 2011 établis sous le référentiel IFRS

	31 décembre 2011					
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières au coût	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés				
Variations de juste valeur du portefeuille (1)	-32 538 848	5 585 758	1 091 858			-25 861 232
Ecart de valorisation sur cessions de la période	42 722 590	3 300				42 725 890
Autres revenus du portefeuille	4 401 169		15 151 846			19 553 014
Résultat du portefeuille de participations	14 584 911	5 589 058	16 243 704	0	0	36 417 672
Achats et autres charges externes					-11 390 925	-11 390 925
Impôts, taxes et versements assimilés					-1 588 254	-1 588 254
Autres produits					0	0
Autres charges					0	0
Résultat opérationnel brut	14 584 911	5 589 058	16 243 704	0	-12 979 179	23 438 494
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-5 332 111					-5 332 111
Résultat opérationnel net	9 252 800	5 589 058	16 243 704	0	-12 979 179	18 106 382
Produits des placements de trésorerie	631 910					631 910
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	138 950					138 950
Intérêts, produits et charges assimilés		-22				-22
Autres charges financières	-102 695					-102 695
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	9 920 965	5 589 036	16 243 704	0	-12 979 179	18 774 526

Variations de juste valeur du portefeuille (1)*

niveau 1 - coté sur un marché actif	-41 198 729
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	15 710 595
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	-373 097

	31 décembre 2010					
	Juste valeur par compte de résultat		Prêts et créances	Dettes financières au coût	Instruments non financiers	Total
	Sur option	Dérivés				
Variations de juste valeur du portefeuille (1)	15 693 119	-9 472 401	265 632			6 486 350
Ecart de valorisation sur cessions de la période	22 073 699	0	-1 178 717			20 894 982
Autres revenus du portefeuille	382 346		8 591 222			8 973 568
Résultat du portefeuille de participations	38 149 164	-9 472 401	7 678 137	0	0	36 354 900
Achats et autres charges externes					-8 910 344	-8 910 344
Impôts, taxes et versements assimilés					-138 234	-138 234
Autres produits					0	0
Autres charges					0	0
Résultat opérationnel brut	38 149 164	-9 472 401	7 678 137	0	-9 048 578	27 306 322
Part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B	-5 066 507					-5 066 507
Résultat opérationnel net	33 082 657	-9 472 401	7 678 137	0	-9 048 578	22 239 815
Produits des placements de trésorerie	162 762					162 762
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	138					138
Intérêts, produits et charges assimilés		-4 205				-4 205
Autres charges financières	-2 053 330					-2 053 330
Résultat net revenant aux actionnaires ordinaires	31 192 227	-9 476 606	7 678 137	0	-9 048 578	20 345 180

Variations de juste valeur du portefeuille (1)*

niveau 1 - coté sur un marché actif	-30 088 670
niveau 2 - évaluation suivant des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	35 876 434
niveau 3 - s'appuyant sur des données non observables	698 586

5.7 *Portefeuille d'investissements :*

Les variations, sur l'exercice, du portefeuille de participations se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>Portefeuille</u>
Juste valeur au 31 décembre 2010	405 429 578
Ajustement Apax France VIII-B*	- 195 000
Acquisitions de participations Altamir Amboise	18 854 589
Acquisitions de participations Apax France VIII-B	47 192 885
Mouvements sur comptes courants Altamir Amboise	2 538 399
Cessions	- 126 735 151
Variations de juste valeur	- 25 861 233
Juste valeur au 31 décembre 2011	321 224 069
Dont variations de juste valeur positives	19 056 515
Dont variations de juste valeur négatives	- 44 917 748

* Flux Interco : Investissement d'Altamir Amboise en 2010 non décaissé par Apax France VIII-B. L'investissement de Apax France VIII-B a eu lieu en 2011

Les variations, sur la période, du portefeuille de participations de niveau 3 se présentent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>Portefeuille</u>
Juste valeur au 31 décembre 2010	45 524 664
Acquisitions	47 612 458
Cessions	- 110 540 670
Changement de catégorie	111 402 208
Variations de juste valeur	- 373 097
Juste valeur au 31 décembre 2011	93 625 561

Le changement de catégorie de €111M s'explique par une valorisation au niveau 1 et au niveau 2 au 31 décembre 2010 sur quatre sociétés du portefeuille, Vizada, Prosodie, Equalliance et Outremer Télécom qui ont été cédées durant l'exercice.

Les méthodes de valorisation se basent sur la détermination de la juste valeur décrite au paragraphe 5.4

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
% ge des instruments cotés dans le portefeuille	15,5%	19,9%
% ge des instruments cotés dans l'ANR	11,3%	19,1%

Le portefeuille se décompose comme suit en fonction du degré de maturité des investissements :

<i>(en euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Stade de développement		
LBO	290 747 433	375 169 034
Développement	26 470 466	22 748 620
Venture *	4 006 168	7 511 924
Total portefeuille	321 224 069	405 429 578

* Venture : création/démarrage et financement de jeunes sociétés dont le chiffre d'affaires est prouvé

<i>(en euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Industrie		
Services financiers aux entreprises	51 293 923	57 338 073
Télécoms et technologies de l'information	38 345 520	148 360 370
Distribution et biens de consommation	111 764 522	112 514 644
Santé	66 912 922	58 402 082
Médias	52 907 180	28 414 409
Autres	-	400 000
Total portefeuille	321 224 069	405 429 578

5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste se décompose de la façon suivante :

<i>(en euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Valeurs mobilières de placement	77 450 823	30 594 473
Disponibilités	56 185 503	56 008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	133 636 326	30 650 481

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires euros ou de dépôts à terme.

5.9 Capitaux propres

Le nombre d'actions en circulation pour chacune des catégories est présenté ci-dessous.

<i>(nombre de parts)</i>	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Actions ordinaires	Actions B	Actions ordinaires	Actions B
Actions émises en début de période	36 512 301	18 582	36 512 301	18 582
Actions émises en fin de période	36 512 301	18 582	36 512 301	18 582
Actions propres détenues	51 213	-	35 302	-
Actions en circulation en fin de période	36 461 088	18 582	36 476 999	18 582
ANR par action ordinaire (capitaux propres IFRS/nbre actions ordinaires)	12,12		11,60	

<i>(euros)</i>	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Actions ordinaires	Actions B	Total	Actions ordinaires	Actions B	Total
Valeur nominale fin de période	6,00	10,00		6,00	10,00	
Capital social	219 073 806	185 820	219 259 626	219 073 806	185 820	219 259 626

Aucun dividende n'a été versé aux actionnaires commanditaires ni aux commandités ni aux porteurs d'actions B au titre de l'exercice 2010. L'ANR par action ordinaire (hors actions propres) s'élève à €12.12 par action ordinaire au 31 décembre 2011 (€11.60 par action ordinaire au 31 décembre 2010).

5.10 Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B

Ce poste se décompose comme suit :

<i>(en euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	16 795 375	11 463 264
BSA B	3 724	3 724
Total Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	16 799 099	11 466 988

La variation de la part revenant aux commandités et aux porteurs d'actions B sur la période est expliquée ci-dessous :

<i>(en euros)</i>	Total
31 décembre 2010	11 463 264
Montant versé en 2011	-
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B sur le résultat 2011	5 332 111
Part revenant aux commandités et porteurs d'actions B	16 795 375

5.11 Ecart de valorisation sur cessions de la période

<i>(en euros)</i>	<u>31 décembre 2011</u> <u>31 décembre 2010</u>	
Prix de cession	170 969 193	108 704 943
Juste valeur en début de période	126 735 151	87 809 961
Impact liquidation Ahau 30	- 1 508 152	-
Impact résultat	42 725 890	20 894 982
Dont écarts de valorisation sur cessions positifs	47 859 497	25 431 000
Dont écarts de valorisation sur cessions négatifs	- 5 133 607	- 4 536 018

5.12 Autres revenus du portefeuille

Les autres revenus du portefeuille se détaillent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>31 décembre 2011</u> <u>31 décembre 2010</u>	
Intérêts et autres produits	15 152 555	8 593 409
Dividendes	4 400 459	380 159
Total	19 553 014	8 973 568

5.13 Achats et autres charges externes

Les achats et charges externes se décomposent comme suit :

<i>(en euros)</i>	<u>31 décembre 2011</u> <u>31 décembre 2010</u>	
Honoraires de la gérance et du conseil en investissement	5 766 323	7 422 539
Autres honoraires	5 385 682	1 298 156
TVA non récupérable *	15 845	20 540
Autres charges	223 076	169 110
Total	11 390 925	8 910 344

* Depuis le 01/01/10, la TVA non récupérable d'Altamir Amboise est comptabilisée dans le compte de la charge principale, par conséquent il ne reste que la TVA d'Ahau 30 et d'Apax France VIII-B dans ce poste.

La rémunération de la gérance et du conseil en investissement TTC pour 2011 aurait dû s'élever à : €7 836 280 TTC selon l'article 17.1 des statuts d'Altamir Amboise.

Néanmoins celui ci stipule également que tout honoraire, jeton de présence et commission perçus par le gérant ou par la société de conseil en investissement dans le cadre de transactions concernant des actifs

d'Altamir Amboise et ceux versés par les sociétés du portefeuille à hauteur du pourcentage détenu par Altamir Amboise viennent en diminution des honoraires du conseil en investissement. La somme de la quote-part des honoraires versés par les sociétés du portefeuille pour 2011 s'élève à : € 537 437 TTC.

De plus, cet article a été modifié par le biais d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 24 mars 2010, qui stipule également que la rémunération TTC de la Gérance est diminuée d'une somme égale au produit de la valeur nominale des parts détenues par Altamir Amboise dans le FCPR Apax France VIII-B par le taux annuel moyen TTC des honoraires de gestion du fonds. La somme déduite au 31 décembre 2011 s'élève à : € 30 234.

La charge nette d'honoraires de la gérance et du conseil en investissement est donc égale à la différence soit : € 768 610 TTC (dont € 287 de TVA non récupérable par Ahau 30).

Les autres honoraires concernent principalement les frais d'audit, d'avocats laissés à la charge de la Société suite à des dossiers d'investissement n'ayant pas abouti et les honoraires du conseil en investissement d'Apax France VIII-B facturée par la société de gestion Apax Partners Midmarket.

Les autres charges comprennent notamment des frais de publicité, d'annonces et publications.

5.14 Sensibilité

Altamir Amboise n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour se couvrir ou pour s'exposer aux risques de marchés (cours de bourse, taux, change et crédit).

(a) Risques liés aux fluctuations des cours de bourse

- Risques liés au cours de Bourse des participations

La vocation première d'Altamir Amboise n'est pas d'investir dans des titres de sociétés cotées. Toutefois, Altamir Amboise peut être amenée à détenir des titres cotés en raison de l'introduction en bourse de sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou en paiement du prix de cession de participations de son portefeuille. Ces titres peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'engagements de conservation (« lock-up ») souscrits à l'occasion de l'introduction en bourse. Même en l'absence de telles clauses, Altamir Amboise peut juger opportun de conserver des participations devenues cotées dans son portefeuille pendant une certaine durée, dans la perspective d'en obtenir à terme une meilleure valorisation, objectif dont le résultat ne peut être garanti. Par ailleurs, Altamir Amboise ne s'interdit pas, par principe, d'investir, directement ou indirectement, dans le capital d'une société au seul motif que celle-ci est cotée en bourse, dès lors que cette société s'inscrit dans le champ de sa stratégie d'investissement.

Par conséquent, Altamir Amboise détient, directement ou indirectement via des sociétés holdings, un certain nombre de titres cotés et peut donc être affectée par une éventuelle évolution négative des cours de bourse de ces valeurs. Une baisse des cours de bourse à un instant donné se traduirait comptablement par la baisse de la valorisation du portefeuille et de l'Actif Net Réévalué de la Société. Cette baisse serait enregistrée au compte de résultat par une perte sur la ligne « variations de juste valeur du portefeuille ».

Enfin, une baisse des cours de bourse serait également susceptible d'impacter les plus-values ou moins-values réalisées lors des éventuelles cessions en bourse de ces valeurs par Altamir Amboise.

Les sociétés cotées au 31 décembre 2011 représentent 15.5% du portefeuille (19.9 % au 31 décembre 2010) ou 11.3% de l'Actif Net Réévalué total (19.1 % au 31 décembre 2010). Il s'agit de titres de sociétés du portefeuille introduites en bourse ou obtenus en paiement de cessions ainsi que de LBO sur des sociétés cotées. Ils seront cédés sur le marché au fur et à mesure que les valorisations et les conditions de liquidité s'avèreront favorables.

Une variation de 10 % à la baisse des cours de bourse de ces titres cotés aurait un impact de €8.5M sur la valorisation du portefeuille au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, certains titres non cotés sont évalués en partie sur la base de multiples de comparables de sociétés cotées, et en partie sur des multiples de transactions privées récentes.

En outre, l'évolution des cours de bourse des comparables ne représente pas un risque à proprement dit, car si ces comparables fournissent bien un élément de calcul de la juste valeur à une date donnée, la valeur finale des investissements va reposer sur des négociations de gré à gré, transactions non cotées par définition, où la position stratégique des sociétés ou leur capacité à générer du cash flow prend le pas sur les comparables boursiers. Pour information, la sensibilité à – 10 % des multiples de comparables des sociétés cotées se monte à €7.1M.

(b) Risques liés aux taux d'intérêt

- Risques liés aux opérations de LBO

Dans le cadre des opérations avec effet de levier, Altamir Amboise est indirectement soumise au risque d'augmentation du coût de l'endettement et au risque de ne pas trouver de financement ou de ne pas pouvoir financer les nouvelles opérations envisagées à des conditions permettant une rentabilité satisfaisante.

- Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comportant un taux sont représentés par des comptes courants ou des valeurs telles qu'obligations émises par des sociétés entrant dans le portefeuille d'investissement. Ces actifs financiers sont supposés être remboursés ou convertis à l'échéance. Ils ne représentent donc pas de risque en termes de taux proprement dit.

Altamir Amboise n'a pas de passif financier significatif soumis au risque de taux.

(c) Risque de change

Altamir Amboise a pour objectif d'investir essentiellement en France ou dans la zone euro. Cependant, certains investissements qu'Altamir Amboise a réalisés, à aujourd'hui, sont libellés en devises, leur valeur est donc susceptible de varier en fonction des taux de change.

Au 31 décembre 2011, les seules valeurs d'actif exprimées en devises sont les titres et créances de deux sociétés du portefeuille qui représentent €6.1M soit 1.33% du total de l'actif (€1.4M représentant 0.33% du total de l'actif au 31 décembre 2010).

L'exposition par devise du portefeuille est la suivante :

31 décembre 2011

	Titres de participation	Créances diverses
	US Dollars (USD)	US Dollars (USD)
Actifs en euros	551 959	5 585 055
Passifs		
Position nette avant gestion	551 959	5 585 055
Position hors bilan		
Position nette après gestion	551 959	5 585 055
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	55 196	558 506

31 décembre 2010

	Titres de participation	Créances diverses
	US Dollars (USD)	US Dollars (USD)
Actifs en euros	1 436 905	0
Passifs		
Position nette avant gestion	1 436 905	0
Position hors bilan		
Position nette après gestion	1 436 905	0
Impact en euros d'une variation du cours de change de 10 %	143 691	0

Altamir Amboise n'effectue aucune couverture de change, car l'effet change est non significatif face aux attentes de plus-values en valeur absolue sur ces titres.

5.15 Résultat par action

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est déterminé en tenant compte de la neutralisation des actions propres.

Résultat par action normal	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Numérateur (en euros)		
Résultat de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	18 774 526	20 345 180
Dénominateur		
Nombre d'actions en début de période	36 512 301	36 512 301
Effet des actions propres	- 39 867	- 47 299
Effet augmentation de capital	-	-
Nombre moyen d'actions pondéré sur la période (normal)	36 472 434	36 465 002
Résultat par action (normal)	0,51	0,56
Résultat par action (dilué)	0,51	0,56

5.16 Parties liées

En application de la norme IAS24, les parties liées sont les suivantes :

(a) Actionnaire

Apax Partners SA en tant que conseil en investissement et Altamir Amboise Gérance, en tant que Gérant, ont facturé à la Société des honoraires pour un montant de € 768 610 TTC en 2011 (€ 449 821 TTC sur l'année 2010).

Les montants restant à payer à la clôture sont de € 839 (€ 77 192 au 31 décembre 2010).

(b) Entreprises associées

L'influence notable est présumée lorsque la participation de la Société est supérieure à 20%.

Les investissements sous influence notable ne sont pas mis en équivalence, comme permis par IAS 28. Ils constituent cependant des parties liées. Les soldes à la clôture ainsi que les transactions de la période avec ces sociétés sont présentés ci-dessous :

<i>(en euros)</i>	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Compte de résultat		
Ecarts de valorisation sur cessions de la période	26 077 627 -	4 430 734
Variations de juste valeur du portefeuille	- 15 531 866 -	2 189 916
Autres revenus du portefeuille	4 210 610	4 834 928
Bilan	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Portefeuille de participations	141 442 695	204 512 366
Intérêts courus	-	-

(c) Principaux dirigeants

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élèvent à € 0 000 au 31 décembre 2011 (€ 0 000 au 31 décembre 2010).

5.17 Passifs éventuels

Les passifs éventuels de la société se présentent comme suit :

*(en euros)***31 décembre 2011 31 décembre 2010**

Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)	3 636 616	382 648
Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres)	230 139 978	1 039 240
Total	233 776 594	1 421 888

(a) Engagements d'investissements

Sociétés	Engagements au 31/12/2010	Investissements dans la période	Annulation des engagements au 31/12/2011	Nouveaux engagements au 31/12/2011	Engagements au 31/12/2011
Titres cotés					
Gfi Informatique (Itefin Part.)	341 093	341 093		339 700	339 700
Titres non cotés					
ETAI (InfoPro communications)	41 555	41 555			
Vocalcom (Willink)	0			3 296 916	3 296 916
Total	382 648	382 648	0	3 636 616	3 636 616

*(b) Garanties de passif et autres engagements***Garanties de Passif**

Une partie des produits de cession de la société Odyssey par Odyfinance a été placée sous séquestre par Odyfinance dans le cadre d'une garantie de passif soit €18 841 dont €106 280 sur 12 mois et €12 561 sur 18 mois. Le séquestre 12 mois a été libéré au cours du dernier trimestre. Le séquestre 18 mois continue à courir jusqu'en avril 2012. Il est valorisé avec une décote de 10% dans les comptes de la société.

Une partie des produits de cession de la société Mobsat Group Holding a été placée sous séquestre par Chrysaor, et les holdings des managers. La quote-part de ce séquestre pour Altamir Amboise est de €9 666 771 sur la base d'un taux de change €\$ à 1.2939. Ce séquestre est libérable à 3 échéances : 6 mois pour 1/3 du séquestre, 3 ans pour 16.7% et 5 ans pour les 50% restants. Une partie de ce séquestre est enregistrée par Altamir Amboise en créance sur Chrysaor.

Une garantie à première demande a été signée en faveur de Cap Gemini dans le cadre de la cession de Camélia Participations (Prosodie). Cette garantie pourrait être appelée dans le cas d'une réclamation d'ordre fiscal, ayant pour échéance le 4 janvier 2013. La quote-part d'Altamir Amboise est de €1 916 146. En contrepartie de cette garantie Altamir Amboise a nanti pour la banque Wormser Frères 63 659 700 parts A1, 166 368 800 parts A2 et 153 200 800 parts A3 du FCPR Apax France VIII-B.

Autres engagements hors bilan

Altamir Amboise réalise des opérations de capital-transmission avec effet de levier (LBO) au travers de sociétés holding d'acquisition.

Pour les sociétés cotées, l'endettement est garanti par tout ou partie des titres des sociétés sous-jacentes.

Lorsque le cours de bourse de ces sociétés baisse et que la moyenne des cours sur une période donnée passe en-dessous d'un certain seuil, les sociétés holdings sont appelées à répondre à des appels en collatéral ou appels de marge. Cela consiste à apporter des espèces mises sous séquestre en complément des titres donnés en garantie, pour maintenir le même niveau de sûretés rapporté au montant de l'emprunt (« clause d'arrosage »). En cas de défaut, les banques peuvent rendre tout ou partie de l'emprunt exigible.

Inversement, lorsque le cours de bourse de ces sociétés remonte, le séquestre, sur tout ou partie des sommes apportées, est levé. Ces appels en collatéral sont apportés par les actionnaires des sociétés holding, dont Altamir Amboise, à proportion de sa quote-part au capital. Ils n'ont aucun impact sur le résultat et l'ANR d'Altamir Amboise (les sociétés cotées sont valorisées au dernier cours de bourse de la période), mais peuvent mobiliser une partie de sa trésorerie.

En termes de sensibilité :

- une baisse de 10% des moyennes de référence des cours de bourse de ces sociétés, par rapport au calcul effectué le 31 décembre 2011, entrainerait un appel en collatéral de €0,6M pour Altamir Amboise ;
- une baisse de 20% entrainerait un appel de collatéral de €4,9M.

Dans le cadre de la cession des actions détenues dans Finalliance et du réinvestissement des produits dans des obligations, un complément de prix sera dû par les acquéreurs en cas de vente des titres à un prix supérieur à celui auquel ils ont été achetés aux entités Apax.

Un engagement a été donné à certains managers des sociétés, Thom Europe, Maison du Monde et ETAI, de racheter leurs actions et obligations en cas de départ. Ces engagements ne représentent pas un risque significatif qui nécessite la comptabilisation d'une provision pour risques et charges.

Altamir Amboise s'est engagé à souscrire au fonds Apax France VIII-B dans une fourchette totale de €200M à €280M. L'engagement figurant en hors bilan correspond à la fourchette maximale déduction faite des investissements déjà réalisés.

Titres nantis :

- Au profit de la banque Palatine :

Au 31 Décembre 2011, 400 000 000 parts A1, 400 000 000 parts A2, et 400 000 000 parts A3 du FCPR Apax France VIII-B ont été nantis au profit de la banque PALATINE :

- en face de deux lignes de crédit pour un montant total de €8M, non utilisées au 31/12/11

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FCPR Apax France VIII-B au 30/06/11.

- Au profit de la banque Transatlantique :

Au 31 Décembre 2011, 21 947 435 parts A1, 378 075 986 parts A2, et 349 976 579 parts A3 du FCPR Apax France VIII-B ont été nantis au profit de la banque Transatlantique :

- en face d'une ligne de crédit pour un montant de €5M, non utilisée au 31/12/11

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FCPR Apax France VIII-B au 30/06/11.